

« REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF » MENTION « ACTIVITES GYMNiques »

<p align="center">REFERENTIEL D'ACTIVITES</p> <p align="center"><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL DE COMPETENCES</p> <p align="center"><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL D'EVALUATION</p> <p align="center"><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A. 212-47-3 du code du sport. Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe III du présent arrêté.</p>	
		<p align="center">MODALITES D'EVALUATION</p>	<p align="center">CRITERES D'EVALUATION</p>
<p align="center">UC 1 - ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE</p>			
<p>Participation au fonctionnement de la structure des activités gymniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil, information et orientation des différents publics au sein de la structure proposant la pratique des activités gymniques en prenant en compte leurs caractéristiques physiques, cognitives et psychiques. - Participation aux actions de communication et de promotion des activités gymniques en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur. - Promotion des activités gymniques avec le développement des nouvelles pratiques, en relation avec les collectivités territoriales, le milieu scolaire, périscolaire et universitaire et les entreprises, et selon des modalités adaptées aux caractéristiques et besoins de chacun. - Participation à la planification des activités et veille quant à leur déclinaison opérationnelle 	<p>C1.1-Communiquer dans les situations de la vie professionnelle en adaptant la démarche et les outils aux singularités des interlocuteurs.</p> <p>C1.2-Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous.</p> <p>C1.3-Contribuer au fonctionnement d'une structure en tenant compte des particularités de publics impliqués.</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique. - d'une soutenance orale suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapte sa communication aux différents publics afin de favoriser l'intégration de tous - Produit des écrits professionnels adaptés aux caractéristiques et besoins des publics concernés - Promeut les projets et actions de la structure en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique des publics impliqués. - Repère les attentes et les besoins des différents publics pour favoriser l'intégration de tous. - Choisit les démarches adaptées en fonction des singularités des publics. - Garantit l'intégrité physique et morale des publics - Se situe dans la structure - Situe la structure dans les différents types d'environnement - Participe à la vie de la structure en veillant à respecter l'intégration de tous.

<p>dans un label de démarche citoyenne avec un souci de préservation des ressources.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'organisation des activités de la structure en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap. - Contribution active aux initiatives prenant en compte le développement durable - Entretien du matériel pédagogique et préservation des installations 			
--	--	--	--

UC 2 - METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

<p>Conception et réalisation d'un projet d'animation dans le champ des activités gymniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'un projet d'animation en prenant en compte des caractéristiques du contexte de son intervention afin de l'inscrire dans le cadre des politiques publiques et/ou fédérales. - Proposition d'activités s'inscrivant dans le programme de la structure en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics. - Participation à la conduite d'actions de sensibilisation et d'animation en activités de la forme visant à une meilleure prise en compte des bienfaits de l'activité sportive dans une perspective de maintien ou d'amélioration de la santé en lien avec les spécificités des publics encadrés. 	<p>C2.1-Concevoir un projet d'animation en tenant compte des particularités des publics impliqués.</p> <p>C2.2-Conduire un projet d'animation dans une perspective éducative et intégrative.</p> <p>C2.3-Évaluer un projet d'animation.</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique. - d'une soutenance orale suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situe son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli dans une perspective éducative et intégrative. - Définit les objectifs et les modalités d'évaluation en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun - Identifie les moyens nécessaires à la réalisation du projet en lien avec les singularités des publics impliqués - Planifie les étapes de réalisation - Anime une équipe dans le cadre du projet en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers - Procède aux régulations nécessaires afin de favoriser l'intégration de tous - Utilise les outils d'évaluation adaptés en
---	---	---	---

<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'organisation du travail et à l'animation de réunions - Participation à la programmation et à la planification des activités gymniques - Définition des objectifs, des moyens et méthodes à mettre en œuvre pour réaliser son projet d'animation dans des conditions optimales de sécurité en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap. - Participation à l'élaboration du budget d'un projet d'animation - Participation au suivi logistique et administratif de son action. - Réalisation de bilans et propositions de perspectives futures de son action 			<p>lien avec les singularités des publics.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produit un bilan - Identifie des perspectives d'évolution.
--	--	--	--

UC 3 : CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITES GYMNIQUES

<p>Conduite de séances, de cycles d'initiation, de découverte, d'apprentissage, d'enseignement des activités gymniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduite d'action permettant l'éveil à la logique interne des activités gymniques et aux règles de la discipline en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique de tous les pratiquants. - Conduite d'action permettant la découverte des règles, conventions et principes de l'activité en tenant compte des spécificités des publics - Participation à l'engagement des pratiquants dans les animations de loisir ou à 	<p>C3.1- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités gymniques en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique de tous les pratiquants.</p> <p>C3.2- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités gymniques à partir des particularités des publics impliqués.</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) la production d'un document comprenant deux cycles d'animation composés d'au moins six séances chacun portant sur deux activités gymniques différentes 2) une mise situation professionnelle composée d'une conduite d'une séance d'animation issue d'un des deux cycles susmentionnés, suivie d'un entretien portant sur la conduite de séance et le dossier dont elle est issue. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fixe les objectifs de la séance ou du cycle et les modalités d'organisation en lien avec caractéristiques des publics encadrés - Prend en compte les caractéristiques du public, notamment en situation de handicap, dans la préparation de la séance ou du cycle - Organise la séance ou le cycle en prenant en compte les singularités des pratiquants - Programme une séance ou un cycle en fonction des objectifs fixés en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique des pratiquants
--	---	--	--

<p>un premier niveau de compétition fédérale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise les phénomènes liés à l'activité du groupe et aux comportements des différents publics - Proposition de situations pédagogiques et d'enseignement dans le champ des activités gymniques adaptées aux caractéristiques des publics encadrés - Conduite d'actions d'initiation, d'apprentissage et d'enseignement aux activités gymniques progressives et adaptées aux singularités des différents publics - Utilisation des méthodes pédagogiques et d'enseignement adaptées au contexte d'intervention et aux caractéristiques des publics encadrés - Evaluation de séances et de cycles ou programmes en regard des objectifs définis et des caractéristiques singulières des différents publics 	<p>C3.3- Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités gymniques notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques spécifiques et des besoins de chacun.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Met en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle ainsi qu'aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Adapte son action pédagogique aux singularités des publics encadrés - Construit et utilise des outils d'évaluation adaptés aux activités gymniques - Évalue son action - Évalue la progression des pratiquants en prenant en compte leurs singularités.
---	--	--	---

UC 4A – MOBILISER LES TECHNIQUES DE L'OPTION « ACTIVITES GYMNQUES ACROBATIQUES » POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION D'APPRENTISSAGE

<p>Encadrement des activités gymniques acrobatiques en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même lors des séances d'animation ou d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise les techniques relatives aux activités gymniques acrobatiques utilisées en tenant compte des spécificités des publics - Proposition de situations pédagogiques dans le champ des activités gymniques acrobatiques aux potentialités et aux caractéristiques des 	<p>C4A.1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques des activités gymniques acrobatiques en lien avec les singularités des pratiquants</p> <p>C4A.2- Maîtriser et faire appliquer les règlements des activités gymniques acrobatiques afin que chaque sportif évolue en sécurité</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) la production d'un document comprenant un cycle d'entraînement composé de minimum huit séances d'entraînement portant sur une activité gymnique acrobatique différente de celles proposées pour l'unité capitalisable 3. 2) une mise situation professionnelle composée d'une conduite en sécurité d'une séance d'entraînement issue du 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise les contenus techniques des activités gymniques acrobatiques appliquées aux caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants - Maîtrise les gestes techniques dont les aides et parades et les conduites professionnelles des activités gymniques acrobatiques adaptées aux particularités des pratiquants - Utilise les gestes techniques appropriés
--	--	---	---

<p>publics encadrés pour les optimiser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition de stratégies d'action dans le domaine de la prévention des risques et de la sécurité dans les activités gymniques acrobatiques adaptés aux caractéristiques des publics encadrés - Sensibilisation des pratiquants aux règles de sécurité en tenant compte de leur singularité - Gestion de l'aménagement de l'espace et du matériel de pratique pour garantir les conditions de sécurité en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants. - Veille aux évolutions réglementaires concernant les pratiques - Veille et adaptation aux nouvelles disciplines et techniques des activités gymniques acrobatiques - Contribution à la construction de la citoyenneté - Contribution à la lutte contre les addictions, la violence, la maltraitance des mineurs, la discrimination, la radicalité en identifiant et signalant, le cas échéant, les comportements à risques 	<p>C4A.3- Garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité</p>	<p>cycle susmentionné, suivie d'un entretien portant sur la conduite de séance et le dossier dont elle est issue.</p>	<p>dans un objectif d'apprentissage et dans une logique inclusive</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise et fait appliquer les règlements techniques et usages de des activités gymniques acrobatiques en choisissant les moyens adaptés aux singularités des publics encadrés - Maîtrise et fait appliquer le cadre de la pratique des activités gymniques acrobatiques en veillant à respecter l'intégration de tous - Sensibilise aux bonnes pratiques et aux conduites à risques - Utilise le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité - Aménage l'espace de pratique ou d'évolution en veillant à l'intégration de tous les pratiquants - Veille à la conformité et à l'état du matériel et de l'espace de pratique ou d'évolution - Veille à l'intégrité physique et morale des pratiquants en accordant une vigilance particulière à leurs caractéristiques singulières
--	--	---	--

UC 4B – MOBILISER LES TECHNIQUES DE L'OPTION « GYMNASIQUE RYTHMIQUE » POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION D'APPRENTISSAGE

<p>Encadrement de la gymnastique rythmique en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même lors des séances d'animation ou d'apprentissage</p> <p>Maitrise les techniques relatives à la gymnastique rythmique utilisées en</p>	<p>C4B.1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la gymnastique rythmique en lien avec les singularités des pratiquants</p> <p>C4B.2- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la gymnastique rythmique afin que chaque sportif évolue en sécurité</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>1) la production d'un document comprenant un cycle d'entraînement composé de minimum huit séances d'entraînement portant</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise les techniques de la gymnastique rythmique appliquées aux caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants - Maîtrise les gestes techniques et les
--	--	---	---

<p>tenant compte des spécificités des publics</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition de situations pédagogiques dans le champ de la gymnastique rythmique aux potentialités et aux caractéristiques des publics encadrés pour les optimiser - Proposition de stratégies d'action dans le domaine de la prévention des risques et de la sécurité en gymnastique rythmique adaptés aux caractéristiques des publics encadrés - Sensibilisation des pratiquants aux règles de sécurité en tenant compte de leur singularité - Gestion de l'aménagement de l'espace et du matériel de pratique pour garantir les conditions de sécurité en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants. - Veille aux évolutions réglementaires concernant les pratiques - Veille et adaptation aux nouvelles disciplines et techniques de la gymnastique rythmique - Contribution à la construction de la citoyenneté - Contribution à la lutte contre les addictions, la violence, la maltraitance des mineurs, la discrimination, la radicalité en identifiant et signalant, le cas échéant, les comportements à risques 	<p>C4B.3- Garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité</p>	<p>sur la gymnastique rythmique</p> <p>2) une mise situation professionnelle composée d'une conduite en sécurité d'une séance d'entraînement issue du cycle susmentionné, suivie d'un entretien portant sur la conduite de séance et le dossier dont elle est issue.</p>	<p>conduites professionnelles de la gymnastique rythmique adaptées aux particularités des pratiquants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilise les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage et dans une logique inclusive- Maîtrise et fait appliquer les règlements techniques et usages de la gymnastique rythmique en choisissant les moyens adaptés aux singularités des publics encadrés - Maîtrise et fait appliquer le cadre de la pratique en gymnastique rythmique en veillant à respecter l'intégration de tous - Sensibilise aux bonnes pratiques et aux conduites à risques - Utilise le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité - Aménage l'espace de pratique ou d'évolution en veillant à l'intégration de tous les pratiquants - Veille à la conformité et à l'état du matériel et de l'espace de pratique ou d'évolution - Veille à l'intégrité physique et morale des pratiquants en accordant une vigilance particulière à leurs caractéristiques singulières
---	--	--	---